



# Avant/Après 70 ans : Ce que ça change concrètement dans un cadre transfrontalier France/Belgique

*Toute information reprise dans le présent document est actuelle au 20 avril 2026 et vous est donnée sous réserve de modifications ultérieures des dispositions juridiques et fiscales applicables.*

		Traitement des capitaux décès issus d'un CAV luxembourgeois			
Lieu de résidence du défunt	Lieu de résidence de l'héritier	Si souscription et primes avant 70 ans		Si souscription et primes après 70 ans	
Belgique	France	Fiscalité belge	Fiscalité française	Fiscalité belge	Fiscalité française
		Droits de succession	Taxe sui generis <i>(990 I CGI)</i>	Droits de succession	Néant
France	Belgique	Néant	Fiscalité française	Fiscalité belge	Fiscalité française
		Néant	Taxe sui generis <i>(990 I CGI)</i>	Néant	Droits de succession <i>(757 B CGI)</i>
Belgique	Belgique	Fiscalité belge			
		Droits de succession			
France	France	Fiscalité française		Fiscalité française	
		Taxe sui generis <i>(990 I CGI)</i>		Droits de succession <i>(757 B CGI)</i>	

**DOUBLE IMPOSITION !**

**Cas particulier du traitement de capitaux décès issus d'un contrat d'assurance-vie souscrit par un défunt résident belge avec des primes versées avant ses 70 ans et bénéficiaires résidents en France**

- **LA PRESTATION DÉCÈS EST DOUBLEMENT IMPOSÉ :**
  - En Belgique : droits de succession
  - En France : taxe sui generis de 20% jusqu'à 700.000 EUR, et 31,25% au-delà, après abattement de 152.500 EUR par bénéficiaire (990 I du CGI)
- **RECOMMANDATION PATRIMONIALE**
  - Supprimer la désignation bénéficiaire afin que le capital entre dans l'actif successoral et relève alors de l'article 750 ter du CGI français
  - Ainsi, la convention bilatérale franco-belge s'appliquera et seuls des droits de succession seront dus en Belgique
  - Cette approche permet de centraliser la fiscalité en Belgique et d'éviter le prélèvement français non couvert par la convention



Pour toute demande d'informations, n'hésitez pas à contacter votre interlocuteur habituel ou à envoyer un email à [marketing@wealins.com](mailto:marketing@wealins.com)

**WEALINS S.A.** | 12, rue Léon Laval | L-3372 Leudelange – GD de Luxembourg  
T : (+352) 437 43 52000 | F : (+352) 26 43 12 74